

Les moyens financiers que les Départements allouent aux collèges publics et privés (DGF, subventions affectées forfait d'externat) doivent, plus que jamais, être calculés d'une manière rigoureuse, équitable, transparente et selon des modalités qui incitent les collèges à mieux gérer et à mieux dépenser.

Une offre de service modulable

L'objectif est de s'adapter aux besoins et à la situation particulière de chaque Département.

Ainsi, la prestation peut inclure tout ou partie des étapes présentées ci-contre et au verso.

Par ailleurs, le périmètre de chaque étape peut être redéfini pour s'adapter au mieux au projet de la collectivité et aux besoins particuliers de ses équipes.

Déroulé-type

Etape 1

Etat des lieux, diagnostic et propositions

- Analyse des procédures de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF)
- Analyse des outils informatiques utilisés
- Diagnostic global (juridique, technique, financier) des procédures et des outils
- Propositions d'aménagements et d'améliorations

Inclut un entretien de cadrage, la livraison d'un rapport d'audit et une réunion de présentation de l'analyse et des propositions.

Etape 2

Mise en place d'une nouvelle grille de calcul

- Définition de l'amplitude et du calendrier de la révision
- Elaboration d'un modèle Excel de simulation avec les données du Département
- Proposition de mise en œuvre

La révision peut porter selon les cas sur les règles de calcul et les données utilisées (dépenses constatées aux exercices précédents ou taux moyens) et inclure ou non des propositions spécifiques concernant le financement des services annexes (restauration), les mécanismes d'incitation aux économies d'énergie, la centralisation des achats (fluides, contrats), la contractualisation avec les EPLE.

Etape 3

Formation de l'équipe en charge de la DGF

- Formation sur site de 1 à 2 jours

Cette formation permet aux agents de s'approprier les principes et les règles présidant à la détermination de la DGF afin qu'ils puissent utiliser et faire évoluer la grille de calcul proposée.

Références

Une offre qui a fait ses preuves

L'offre d'accompagnement proposée s'appuie sur l'expérience acquise lors de missions réalisées au cours des 3 dernières années pour 5 collectivités territoriales qui nous ont confié la refonte et la mise en œuvre de nouvelles procédures de calcul de leur DGF.

- Département de la Gironde
- Département du Vaucluse
- Département des Vosges
- Région Midi-Pyrénées
- Région Rhône-Alpes

Prix

Sur devis

Le prix varie en fonction du périmètre de la mission souhaitée par le Département.

Entre 5 000 € et 15 000 € HT

Contact

Pour toute question ou demande :

Elisa Leccia
el@education-territoires.com
01 42 71 30 98

Etape 4

Animation de groupes de travail avec les équipes de direction des collèges

- Réunions préparatoires avec l'équipe du Département
- Production de supports de présentation pour les réunions
- Animation ou co-animation des réunions du groupe de travail

Cette prestation peut être proposée en compléments des précédentes. Elle consiste à accompagner le département dans la préparation et l'animation d'un groupe de travail composé de chefs d'établissements et gestionnaires, visant à leur présenter les analyses de la collectivité ainsi que les évolutions envisagées, de recueillir leurs réactions et leurs propositions d'aménagements.

Assistance pour le calcul du forfait d'externat

Cette prestation concerne de façon spécifique le calcul du forfait d'externat (part matériel et part personnel). Elle inclut un diagnostic des modalités de calcul et du montant actuel du forfait, des recommandations d'évolution et un accompagnement juridique spécifique dans le dialogue avec les responsables de l'enseignement privé.

Intervenant référent : Bernard TOULEMONDE